

L'ECHO du Binos

*Alain Pace, Maire de Seysses
Le Conseil Municipal
Le Conseil Municipal des Jeunes
et l'ensemble du personnel
vous adressent leurs meilleurs vœux
de bonheur, santé et réussite*



www.mairie-seysses.fr

Le journal de la ville de Seysses

Décembre 2011 - n°71

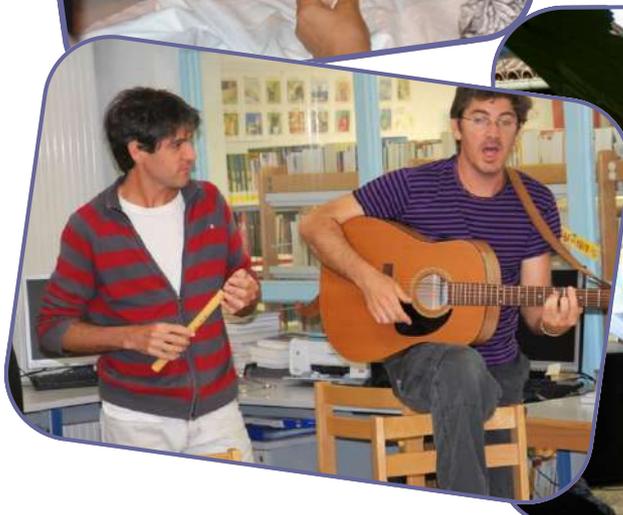
FÊTE DES ASSOCIATIONS



SALON DES MÉTIERS D'ARTS



20 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE



SOMMAIRE

RETOUR SUR...	P.2
EDITORIAL	P.3
RÉUNIONS DE QUARTIER	P.4
COMMUNICATION	P.4
AGENDA 21	P.6
ENVIRONNEMENT	P.7
TRAVAUX	P.8
RADIO ET TÉLÉ-RELÈVE	P.9
EN BREF	P.10
VIE ASSOCIATIVE	P.11
TRIBUNE LIBRE	P.12
ETAT CIVIL	P.13
DÉLIBÉRATIONS	P.13
AGENDA JEUNESSE	P.14
AGENDA CULTUREL	P.14
AGENDA	P.16

AGENDA 21

En 2011, un des événements majeurs pour la commune a été le lancement de notre Agenda 21, en référence au 21ème siècle. Le principe est que les collectivités qui font ce choix, pensent en terme de développement durable. Cette expression est à prendre au sens large, évidemment dans le domaine de l'environnement, mais aussi au niveau économique et au niveau social.

Cela veut dire qu'au quotidien, nous avons en tête d'agir sans obérer l'avenir, c'est le contraire de l'expression "après moi le déluge".

Tout le monde est concerné, les services municipaux mais aussi les associations et chaque concitoyen à titre individuel.

Nous avons tous une responsabilité locale, car une petite action, reproduite des milliers de fois peut grandement faire avancer les choses.

FINANCES

Les ressources des collectivités stagnent ou diminuent, les dépenses augmentent, donc leurs marges de manœuvre financières se restreignent.

Les dotations de l'État aux départements et aux régions s'amointrissent, les obligeant à réduire le volume de leurs aides.

Ainsi le Conseil Général de la Haute-Garonne vient de prendre une décision qui nous touche directement, à savoir : jusqu'à cette année, lorsque nous réalisons des travaux de voirie (trottoirs, etc.), nous pouvions prétendre à une subvention entre 10 et 50% quelque soit le nombre et le montant des opérations ; désormais chaque année nous n'aurons plus droit qu'à un seul chantier et une possibilité de subvention de 10 à 50% jusqu'à 150000€ de travaux, 10 à 30% de 150000 à 300000€, et plus rien au-delà. Lorsque l'on connaît le prix de telles opérations, nous mesurons l'effort supplémentaire demandé au budget de la commune si nous voulons maintenir un certain rythme d'investissements dans ce domaine.

DEMOCRATIE

Avec les primaires citoyennes, nous avons vécu une nouvelle expérience démocratique. Dans ce domaine, tout enrichissement est bon à prendre et conforte le dynamisme inclus dans l'idée démocratique, facteur puissant d'évolution de la société.

Elle n'est pas seulement une formule d'organisation politique ou une modalité d'aménagement des rapports sociaux, elle est une valeur. N'oublions surtout pas que tout le monde ne partage pas les mêmes valeurs.

Avec les élections présidentielles et législatives, l'année 2012 va connaître un moment fort de vie démocratique, souhaitons que la qualité des débats soit à la mesure des enjeux.

*Chers concitoyens, je vous souhaite
bonne nouvelle année avec mes
vœux de santé, bonheur et joie.
Alain PACE*



Couverture : Parc de la Bourdette

Conception et réalisation :
Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ;
Intervenants extérieurs

Impression : Imprimerie du Parc
Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 3000 exemplaires



Mairie de Seysses : 05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr

Elles furent des moments d'échanges citoyens denses et constructifs, enrichissants aussi bien pour les participants que pour les élus.

Au cours des cinq réunions, plus de 250 questions ou remarques dans les domaines les plus divers ont permis aux élus d'apporter des explications, de prendre conscience de certaines situations, de noter des propositions à étudier ou de retenir des solutions avancées.

Des dialogues fructueux entre concitoyens ont aussi mis en lumière des différences d'appréciations ou des convergences de vue.

Tous les sujets évoqués sont étudiés ou vont l'être, il ne s'agit pas ici d'en donner une liste qui serait immanquablement longue et fastidieuse.

Quelques grands thèmes ressortent, avec au-delà des cas particuliers, des approches plus générales :

◆ La voirie avec la sécurité et les trottoirs :

- centre ville : il y a certaines rues (Savignol, du 11 novembre, Bergeaud, etc) où les trottoirs ne pourront pas être élargis à moins de supprimer des places de stationnements. Par contre nous pouvons réhabiliter ces voies (en cours pour les deux premières) ;

- route d'Ox, route de Fonsorbes, route de Saint Lys, chemin de Couloume, etc. : il n'est pas possible d'envisager des trottoirs ou du busage tout le long, de ces voies. Par contre à partir du bourg cela est envisagé sur les parties les plus urbanisées.

Sur le principe, il y a globalement trois zones d'urbanisation au niveau des trottoirs, le centre bourg où ils existent tels qu'ils sont, les lotissements où ils sont réalisés par les aménageurs et sont compris dans le prix du terrain.

Les constructions dans le diffus, où leur création est demandée par la suite, sont financées par l'ensemble de la collectivité.

◆ Constructions au centre bourg :

De plus en plus de maisons sont achetées par des personnes ou des aménageurs dans le but d'édifier un immeuble de rapport. A ce titre, toute la hauteur possible a été utilisée, sans tenir compte de l'harmonie de la rue.

Pour éviter que cela se multiplie, une modification du PLU a été votée lors du conseil municipal du 24 novembre dernier, règlementant la hauteur des constructions en fonction de ce qui existe déjà à proximité.

◆ Assainissement collectif :

Le quartier des Ajoulets et ses environs seront rattachés une station d'épuration en cours de construction, qui desservira aussi les communes de Labastidette, Lamasquère et Saint Clar (environ 2 millions d'euros).

Concernant le reste du village, rattaché à la station de Cugnaux, l'extension du réseau est en partie liée à l'agrandissement de l'usine actuelle, dont le projet est lancé (estimation 6 millions d'euros).

Aujourd'hui, les moyens financiers sont en grande partie mobilisés pour ces deux opérations.

◆ Accessibilité mairie :

Le projet va beaucoup plus loin qu'une simple rampe pour personnes à mobilité réduite : c'est l'ensemble des usagers qui va bénéficier d'un nouveau service, puisque l'accueil va être installé au rez-de-chaussée dans l'actuel hall. Les travaux sont prévus pour 2012.

L'Echo du Binos aura l'occasion de revenir sur les thèmes évoqués lors des réunions de quartier (diffusions d'informations, programmation de réalisations, événements nouveaux, etc.).

COMMUNICATION



Lettre d'information numérique

Newsletter

Suite à la mise en ligne du nouveau site Internet de Seysses courant juillet, une lettre d'information a été mise en place.

Elle permet aux personnes qui le désirent de se tenir informées des actualités de la ville, des événements qui s'y déroulent, des dossiers en cours.

Il est également possible d'avoir rapidement accès à des informations pratiques telles que les démarches administratives, numéros utiles, contacts des associations seyssoises, agenda culturel ... Pour la recevoir il vous suffit de vous inscrire sur la page d'accueil du site Internet de la ville : <http://www.mairie-seysses.fr>, et de confirmer votre demande suite au message que vous recevrez sur l'adresse mail que vous aurez enregistrée.

Nouveaux Seyssois(es)

M. le Maire présentera ses vœux le **lundi 16 janvier à 19h**
à la **salle des fêtes** (225, chemin des Boulbènes)

Les personnes installées sur la commune en 2011
sont invitées à partager un moment d'échanges en toute convivialité.

*Si vous êtes concernés, nous vous remercions, dans un souci d'organisation,
de bien vouloir vous faire connaître au service communication
05 62 11 64 67 - infos@mairie-seysses.fr*

**La Municipalité, le Conseil Municipal des Jeunes,
le CCAS**
invitent tous les seniors de la commune à la

Galette des Aînés **Thé dansant**

DIMANCHE 22 JANVIER

de 15H à 18H à la salle des fêtes
avec l'Orchestre "Brigitte BES et ses Bichons"

Animations proposées par le CMJ

Si vous habitez loin de la salle des fêtes et que vous n'avez pas de moyen de transport,
le minibus de la commune peut vous y conduire.

Ce service est gratuit

CCAS – Tél. 05 62 11 64 80

Le processus participatif est lancé

La 1ère réunion publique concernant notre agenda 21 s'est déroulée le 14 octobre dans la salle des Fêtes de Seysses.

L'exposition et les stands proposés ont permis d'expliquer le Développement Durable, ses enjeux et ses applications à l'échelle planétaire comme à celle, plus modeste, de la commune.

Les exemples concrets de réalisations et les actions détaillées



sur les différents supports ont montré que nous pouvons tous (habitants de tous âges, travailleurs, associations, municipalité, etc.) œuvrer au devenir de notre ville pour que Seysses soit plus belle et plus humaine encore.

Le 2ème rendez-vous public avait pour but d'organiser l'information afin qu'elle soit la plus transparente et complète possible, et d'encadrer la participation aux différents échanges des réunions publiques, ateliers de réflexion et groupes de travail.

Les Seyssois ont ensuite été conviés à participer aux 4 ateliers qui ont donné l'opportunité à chacun de s'exprimer sur ce qu'il pense de la commune, ses atouts et ses faiblesses.

Tout au long de cette année d'autres forums d'informations et d'autres ateliers vont se dérouler. Le site Internet de la Mairie délivrera régulièrement toutes les informations.

VENEZ NOMBREUX pour construire votre commune de demain, plus respectueuse, plus solidaire et participative.

La jeunesse au rendez-vous

Lors du forum de lancement de l'Agenda 21, les jeunes élus et les nouveaux participants du **CMJ**, (Conseil Municipal des Jeunes), ont exposé leurs travaux sur le thème du Développement Durable.

A présent, ils collectent les idées de leurs camarades dans les écoles.

Le **Service Enfance Jeunesse & Sports** s'est également impliqué activement au lancement de cette opération.

Dans un premier temps, les enfants ont pu apprécier une exposition dans les locaux du SEJS et dans les couloirs de l'école Flora Tristan afin de comprendre en quoi consiste l'Agenda 21.



Dans un second temps, ils ont créé des œuvres en matériaux de récupération et/ou en matériaux naturels.

Ces réalisations ont été exposées le jour du forum de lancement et ont fait l'objet d'un classement par les jeunes du CMJ.

La construction de l'Agenda 21: Etapas, acteurs, chronologie



Quelles instances ?

- Le **COPIL** : Le **Comité de pilotage** valide les grandes étapes du projet, fixe ses grandes orientations et présente l'avancement de l'Agenda 21 à l'instance décisionnelle.
- Le **Comité de suivi**: Le Comité de Suivi s'assure de l'avancement de la démarche et fixe les orientations méthodologiques et opérationnelles.

ENVIRONNEMENT

Les Gestes Eco-citoyens

La **protection de l'environnement** est un des trois piliers du **développement durable**. L'équipe municipale, qui a fait de l'environnement un des axes forts de son mandat, voudrait rappeler, face au non respect de certaines personnes, nombre de gestes simples qui doivent devenir des réflexes pour chacun d'entre nous.

Tri sélectif

- Les **poubelles jaunes** doivent être utilisées pour les **déchets recyclables** (journaux, bouteilles en plastique, emballages en carton...).
- Lorsque vous déposez des **flacons ou bouteilles** dans les récup'verres, pensez à bien **retirer les capsules et les bouchons**.

Nouveau Récup'verre

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Communauté de Communes Axe-Sud poursuit le **remplacement des récup' verre traditionnels (containers verts) par des modèles enterrés**.

Le bac de récupération est sous terre et l'embouchure basse ce qui diminue l'impact sonore et évite les éclats de verre. **Un nouveau récup'verre enterré a été mis en place rue Pierre Latécoère (ZA SEGLA)**.

Nous vous rappelons que les bouteilles doivent être déposées dans l'embouchure et non à même le sol.

Ramassage des Encombrants

Les encombrants sont des éléments volumineux non naturels. Ils se caractérisent par leur volume (objets ne rentrant pas dans le coffre d'une voiture) et/ou leur poids (objets ne pouvant être soulevés par une seule personne). Exemples : meubles, fauteuils, lits, TV...

Tous les objets ne respectant pas ces critères ne seront pas ramassés.

De même, **les objets doivent être sortis sur le domaine public la veille au soir du ramassage**. Evitez donc de les déposer dans la rue avant la **date prévue**.

Prochain ramassage : le 5 mars

Rue Savignol, Rue du 11 novembre, Chemin de Mounicard

Au mois d'**octobre 2011** des travaux ont commencé **rue Savignol** et **rue du 11 novembre**. Il s'agit pour la municipalité de **rénover la voirie** et **les branchements d'eau potable**.

Plus précisément, ces travaux consistent :

- ◆ au rabotage du revêtement existant,
- ◆ au revêtement en enrobés à chaud,
- ◆ à la pose de vannes,
- ◆ la reprise des branchements d'eau potable existants,
- ◆ le changement et déplacement des compteurs d'eau sur le domaine public.

Montants estimés :

Rue Savignol :

Travaux de réfection de chaussée : globalement 155 000 € HT
Travaux de réfection de branchements d'eau potable : 92 500 € HT à la charge du Sivom.

Rue du 11 novembre :

Travaux de réfection de chaussée : coût total 34 000 € HT
Travaux de réfection de branchements d'eau potable : 27 000 € HT à la charge du Sivom

Chemin de Mounicard :

Travaux de réfection de chaussée , réalisation trottoirs : coût estimé 217 000 € HT

Réalisé, en cours et à venir...

- ◆ **Aménagement d'une "Aire d'activité multisports" à côté de l'école Flora Tristan**



- ◆ **Nouveau jeu à l'école maternelle Paul Langevin**



- ◆ **"Passage des Ecoles"** : nom donné au passage qui va de la Poste à l'avenue Marie Curie en passant le long de l'école élémentaire Paul Langevin et le terrain de foot Savignol



- ◆ **Parc de la Bourdette :**

Le temps, les ombrages, les piétinements et les tontes successifs ont fatigué le sol et la pelouse de notre parc. Une mise au repos s'impose donc pour quelques mois, le temps que nos services des espaces verts délivrent les soins nécessaires à sa "remise en forme".

- ◆ **Route d'Ox :** Travaux prévus courant 2012.

Aménagement des trottoirs, côté droit, direction Ox jusqu'au N°600. Sécurisation des arrêts de bus.

- ◆ **Rue du Parc :** Travaux prévus fin 2011/début 2012.

changement de sens et de signalétique. Sens unique de la rue du Général de Gaulle vers le chemin du Château d'eau. Double sens au niveau des habitations. Vitesse limitée à 30 km/h.



Radio-relève et Télé-relève

Nouvelles Technologies appliquées à l'eau potable

Le SIVOM de la Saudrune, Syndicat Intercommunal à Vocation multiple, a décidé de renouveler son parc de compteurs d'eau par des compteurs équipés d'un système de radio-relève.

Cette technique, mise en place depuis 2005/2006, intègre progressivement la ville de Seysses. A ce jour, nous comptons 913 compteurs en radio-relève sur un nombre total de 2552. Il reste donc 1639 compteurs à remplacer d'ici fin 2012.

Comment fonctionne la radio-relève ?

Le compteur est équipé d'un boîtier qui enregistre la consommation d'eau.

Les agents collectent les données sans déranger les particuliers chez eux. Ainsi la relève du compteur peut s'effectuer même en votre absence ou en cas d'accès difficile. Cette technique permet donc un gain de temps considérable lors des relèves puisque les agents ne font plus de porte à porte.

Il ne devrait plus y avoir de décalages importants entre le moment de la relève et la période de facturation.

De plus, ce procédé permettra de détecter rapidement les problèmes de fuites par l'intermédiaire d'un système d'alarme qui s'actionne lorsque le compteur remarque des anomalies de consommation (consommation continue pendant 24h par exemple).

Il sera alors possible d'évaluer précisément le volume d'eau perdu qui sera pris en charge à 75% par le SIVOM.



Quels sont les avantages ?

- 1/ Augmentation de l'efficacité de la relève = diminution du temps de relève.
- 2/ Réduction des décalages relevés / factures = 1 relevé/an pour 1 facture/an.
- 3/ Outil d'alerte en cas d'anomalies = Réduction du temps pour détecter les problèmes = délais d'intervention plus rapides.
- 4/ Relevé précis = aide à la gestion des litiges.

NB : exceptionnellement, suite au changement de compteurs, les personnes seront facturées sur 10 mois

la première année et 14 mois l'année suivante.

Qu'est-ce que la télé-relève ?

A long terme, le SIVOM prévoit de mettre en place le système de télé-relève couplé à celui de la radio-relève. Ceci permettra de collecter quotidiennement les informations à distance.

Cette technique est encore à l'étude, le SIVOM de la Saudrune est un des sites pilotes.



Comment fonctionne la télé-relève ?

Tous les jours, un boîtier relève les informations enregistrées par les compteurs munis d'un système de radio-relève et les transmet vers un appareil récepteur. Ces données sont ensuite collectées sur un serveur et analysées par un logiciel.

Ce procédé fonctionne grâce à des ondes radio réglées sur la fréquence des ondes de portails électriques, sans risque pour la santé. L'émission des données est ponctuelle et non continue, elle s'éteint dès que l'information est transmise.

Quel est le rôle de la télé-relève ?

Elle accentuera les avantages obtenus grâce à la radio-relève. Par exemple : la réduction des décalages relevés/factures (12 relevés par an pour 1 facture par an).

Elle permettra également d'apporter une vision fine de la consommation d'eau (il est possible de voir la consommation sur 1h) et de développer de nouveaux services auprès des abonnés.

Grâce à une base de données détaillée sur les consommations de chacun, il sera nettement plus facile de sensibiliser les personnes et de les conseiller afin de réduire leur facture et de préserver les ressources en eau. Il s'agit donc de mettre en place un suivi de consommation et des informations personnalisées.



CCAS

Mardi 15 novembre, le point rencontre seniors, espace de rencontres et d'échanges organisé une fois par semestre par le CCAS (centre communal d'action sociale), s'est déroulé à la salle des fêtes. Cette réunion d'information, à destination des personnes âgées, avait pour thème « les premiers secours ».

Mme Martine Poncet-Montange, retraitée de la fonction publique, formatrice SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

dans le cadre de ses fonctions, intervenait bénévolement. L'objectif était de prévenir les risques quotidiens, de donner les réflexes nécessaires en cas d'accident.

Tous les types de dangers ont été abordés. De la brûlure à la chute en passant par l'électrocution ou encore les malaises, les participants ont profité d'une information complète.

Autant de bons conseils qui donneront un peu d'assurance à toutes ces personnes.

SIAS Escaliu

Lundi 14 novembre, un grand nombre d'élus et de personnes impliquées dans la vie du SIAS Escaliu sont venus inaugurer les nouveaux locaux.

Depuis 30 ans, le SIAS est présent auprès des personnes qui nécessitent un accompagnement au quotidien.

Il a été créé en décembre 1981 avec le service d'aide à domicile. En juin 1983 apparaît le service de petit dépannage et en novembre 1984 le service de portage de repas. Dès lors, ses missions étaient définies.

Aujourd'hui il représente plus de 600 bénéficiaires, 115 agents, 42 délégués syndicaux, 21 communes dont Seysses. Chaque année, 30 000 repas sont livrés, près de 100 000 heures d'aide à domicile et plus de 1 500 heures

de petits dépannages sont effectuées.

Au-delà de ses prestations, le Sias apporte un soutien psychologique en favorisant les échanges et en stimulant les personnes pour rompre leur isolement.

Prochainement, de nombreux projets devraient voir le jour. Le service de mobilité à destination des personnes bénéficiaires de l'APA, pour les conduire à leurs rendez-vous médicaux ; et la mise en place d'un guichet unique pour une prise en charge efficace et complète des usagers.

Plus d'infos : www.sias-services.fr



Conciliateur de justice

Mme FOCH, conciliateur de justice, assure désormais une permanence à la mairie de Seysses, tous les samedis matin sur rendez-vous et non les jeudis comme auparavant.

Son but est d'aider les personnes à trouver une solution à l'amiable et de favoriser le dialogue avant que les conflits ne

s'aggravent.

Elle peut intervenir pour des problèmes de mitoyenneté, des querelles de voisinage, des conflits entre propriétaires et locataires, entre consommateurs et professionnels...

Prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie :

05 62 11 64 64

Elections



Nous vous rappelons que de nouvelles cartes électorales seront envoyées à votre domicile à partir d'avril 2012. Pensez donc à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

De plus, si vous avez emménagé ou déménagé au sein de la commune, nous vous remercions d'avance de bien vouloir nous communiquer votre nouvelle adresse.

Aux Bonnes Trouvailles

Cette association à but non lucratif, née en 1988, organise deux évènements phares dans la commune : le vide greniers, qui compte chaque année près de 100 exposants, et la foire aux jouets où sont proposés à la vente près de 2000 articles.

A l'origine de sa création, elle proposait la bourse aux vêtements avec pour but principal d'offrir des spectacles aux enfants. Au fil du temps et des besoins, elle a évolué en proposant de nouvelles manifestations et d'autres activités : initiation et perfectionnement à l'anglais pendant 13 ans...

Aujourd'hui, les bénéfices dégagés sont en priorité destinés aux jeunes Seysois :

◆ apports de jouets, jeux, livres, matériel pédagogique... au service enfance et jeunesse, à la médiathèque aux écoles .

◆ dons aux associations caritatives : Secours Catholique (friandises dans les colis de Noël), Restos du cœur (hygiène et alimentation nourrissons et enfants), Téléthon...

"Aux Bonnes Trouvailles" c'est 9 bénévoles, mais pas

seulement. Près de 15 à 20 personnes viennent prêter main forte lors des manifestations et participent ainsi au bon déroulement de ces journées.



C'est donc avant tout une belle aventure humaine qui réunit des bénévoles de différentes associations seysoises. Une association qui sait ce que veulent dire les mots soutien et solidarité.

Hold'em Poker

Née le 5 avril 2011, l'association Hold'em Poker avait élu domicile à la maison des aînés prêtée par la Municipalité.

Au début six adhérents étaient fidèles au rendez-vous, essentiellement des membres de la même famille, plus deux ou trois amis. A présent, grâce au bouche à oreille, plus d'une vingtaine de personnes compose l'association.



Les rencontres se déroulent désormais tous les samedis soirs à la maison du tennis :

- ◆ 20h : initiation aux différentes techniques de jeu.
- ◆ 21h : partie en mode tournoi multi tables.

L'objectif est d'apprendre à jouer au poker et de faire évoluer son jeu. Il est ouvert à tous les niveaux, du débutant voulant découvrir le poker au joueur confirmé voulant parfaire son jeu. Les parties peuvent être interrompues afin d'expliquer, à jeu ouvert, le coup ou la main qui n'aurait pas été compris.

Ce club attire des joueurs de Toulouse, Frouzins, Muret, Noé, Saint-Lys, Montesquieu-Volvestre ou encore Montauban.

La cotisation annuelle s'élève à 30 euros et sert essentiellement à acheter du matériel de qualité comme des cartes 100% plastique, des jetons marqués de différentes valeurs ainsi que des tables de poker.

NB : Les mises sont fictives.

Avis aux amateurs !

MAJORITE MUNICIPALE

CRISE SOCIALE

Les résultats de la dernière enquête de l'INSEE, du 30 août 2011, sur le seuil de pauvreté, n'est pas une surprise pour tous les acteurs sociaux qui sont sur le terrain.

Le seuil de pauvreté en 2009 était de 945 €, ce qui correspond à 60 % du niveau de vie médian (1590€). 13,5 % des personnes vivaient en dessous de ce seuil, soit : 8,2 millions.

En 2011 nous ne pouvons que constater l'augmentation de la précarité et le recul du pouvoir d'achat.

Les inégalités se creusent et s'accroissent entre les Français les plus modestes et les plus aisés. Les pauvres deviennent de plus en plus pauvres, mais fait nouveau d'autres classes sociales sont à leur tour frappées par des difficultés économiques et sociales réelles : cadres, commerçants, artisans, retraités.

Il y a aussi de plus en plus de travailleurs pauvres, et la misère progresse dans les rangs des jeunes qui n'ont jamais été aussi nombreux à demander de l'aide.

En 2012, il est envisagé une diminution de 75% des fonds européens d'aide aux plus démunis. En France, 4 millions de personnes sont concernées. Cette décision impacte le budget de l'aide alimentaire des associations telles que Croix Rouge, Banque Alimentaire, Restos du Cœur, Le Secours Populaire.

Un accord a été trouvé pour maintenir Le programme européen d'aide aux plus démunis jusqu'en 2013.

La municipalité (CCAS) continue en cette période économique difficile à s'investir et à multiplier les actions en matière de politiques sociales.

Pour l'aide alimentaire :

Au 31.12.2010 : 120 familles aidées

Au 30.11.2011 : 150 familles aidées.

OPPOSITION MUNICIPALE

FISCALITE... LA FUITE EN AVANT !

L'actualité nous envoie un message lancinant sur l'état des dettes des pays européens et bien sur de la France ! Cette situation entraînant de facto une sollicitation supplémentaire du contribuable sous quelques formes que ce soit.

Qu'en est-il des finances locales ?

Les collectivités territoriales (Communes, Intercommunalités...), ne semblent pas avoir pris la mesure de la situation dans laquelle les finances publiques se trouvent et continuent de maintenir un niveau de dépenses de fonctionnement élevé en s'appuyant sur la fiscalité locale.

Quelques chiffres pour étayer le propos :

Entre 2002 et 2009 les intercommunalités ont créé 101000 postes afin d'assurer, entre autre, les compétences qui leur ont été déléguées par les communes.

Mais dans le même temps, les communes qui ont donc perdu des compétences, n'ont pas pour autant réduit leurs effectifs, au contraire elles ont créé 87000 postes supplémentaires pendant la même période !

Bien sur cette charge de fonctionnement est assurée par la fiscalité locale.

Pour notre commune le produit des principales taxes (Habitation/Foncière) a augmenté de 94% entre 2002 et 2010 (pour un accroissement de la population atteignant à peine 20%) ! Pourtant M. le maire affirmait dans les colonnes de la dépêche du midi du 11 juillet dernier qu'il « maîtrisait la fiscalité », on ne doit pas avoir la même notion de la maîtrise !

Comment va-t-on pouvoir continuer à assurer ces charges alors que l'état a décidé de geler les dotations aux communes voire de les réduire à partir de 2012, ce qui entraînera une hausse de la fiscalité locale si rien n'est entrepris pour réduire les coûts de fonctionnement.

Les contribuables que nous sommes, ne pourront indéfiniment être sollicités pour remédier, par leur contribution, aux errements de gestion.

Retrouvez toutes ces infos, sur notre site Internet « mvaseysses.org ».

Alain VIDAL, groupe « Mieux Vivre à Seysses ».

NAISSANCES

09/07 Maya LE-NANGUY-LEGUE
 10/07 Clara CANTAL
 14/07 Seattle FLORES
 19/07 Benjamin REIG
 21/07 Quentin GUYONNEAU
 26/07 Océane LENORMAND
 30/07 Mathis DEPEUX
 04/08 Théo KOAME
 07/08 Mathieu CALANDRAU
 10/08 Evan VITRY
 14/08 Lenny COLOMBANI
 15/08 Noë JAUFRIET
 17/08 Emma PIERSON
 19/08 Saymon GARGOVITH
 22/08 Noam BOE
 26/08 Gaspard CORREGE
 05/09 Elio BRAY
 07/09 Valandrah DUARTE
 09/09 Mathy CLAPIE
 16/09 Kilian MORIN
 18/09 Kéziah CALIXTE BAYALA
 20/09 Noémie MENIN
 22/09 Dounia BENCHAIB
 23/09 Valentin MARTIN
 05/10 Héloïse GHENASSIA
 13/10 Marlon FENECH

15/10 Lou MACARI
 18/10 Walis OUZZINE
 21/10 Agathe AZAM MOREIRAS
 22/10 Mei-Ly HOM
 23/10 Amaury GELINEAU RAMOS
 26/10 Eyah BOUCHIKH
 29/10 Ambre BONNEFOUS
 31/10 Lylou CASTILLO--THIBAUD
 01/11 Célia FOURNIL

BAPTÊMES REPUBLICAINS

27/08 Maud CARTAGENA
 27/08 Fabien CARTAGENA
 27/08 Morgan SASSIER
 03/09 Julia RAUFASTE
 03/09 Ethan MARS
 10/09 Lucille FAURE
 10/09 Clémence GROS
 08/10 Marion NOUVIALE

MARIAGES

09/07 Vanessa ROLLAND
 & Frantz DECLERCQ
 09/07 Laurence VERGNES
 & Patrick GRANGE
 13/07 Sylvie KURAS
 & Ange BUENO

30/07 Julie BUGES
 & Benjamin DAL MASO
 30/07 Leslie LENEVEU
 & Christophe LACANAL
 13/08 Karine AUVINET
 & Jean-Louis MAUREL
 02/09 Claudine NADAUD
 & Patrice TESTE

DECES

24/07 Régis PATTE
 02/08 Claude DELATTRE
 10/08 Françoise AULASO
 épouse HERRERO-GARCIA
 22/08 Augustin RIGHETTO
 08/09 Yvon PAPAÏX
 09/09 Jules CACHA-MELAT
 22/09 René TAPIA
 22/09 Sylvie VILLAIN
 épouse CANDEILLE
 06/10 Marcelle DUPONT
 07/10 Eugène VERGNE
 13/10 Héliéna FARDIN
 épouse BARRICHON
 13/10 Claude BAISSAT
 13/10 Eric MACADRE
 18/10 Hugues AUVRAY

DELIBERATIONS

Les principales délibérations du Conseil Municipal

1er septembre

- ◆ Coût de fonctionnement d'un élève pour l'année scolaire 2010/2011.
- ◆ Taux de la taxe d'aménagement communale.
- ◆ Demande de subvention - Acquisition de buts multisports pour l'école Flora Tristan.
- ◆ Demande de subvention - Fourniture et pose de jeux pour enfants à l'école maternelle Paul Langevin.
- ◆ Demande de subvention - Acquisition d'une laveuse de sol pour la salle des fêtes.
- ◆ Convention de transfert dans le domaine public communal de parcelles à usage de voirie entre la société ING Foncier et la commune de Seysses.

6 octobre

- ◆ Instauration d'un système de recrutement dit de vacation pour les activités ponctuelles de la commune.
- ◆ Habilitation de Monsieur le Maire à signer la convention avec le CNFPT.
- ◆ Habilitation de Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion.
- ◆ Retrait de la délibération n°3974 du 31 mars 2011 approuvant la modification du PLU.
- ◆ Retrait de la délibération n°4012 du 30 juin 2011 approuvant la révision simplifiée du PLU.
- ◆ Vœu demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10% de la cotisation pour la formation des agents territoriaux.

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur www.mairie-seysses.fr (Vie Municipale/Délibérations)

Point Actions Jeunes

◆ Atelier musique

Tous les mardis et vendredis de 17h à 19h.

Ouvert pendant les périodes scolaires.

Il permet de répéter en groupe ou de venir créer ses propres morceaux dans un lieu équipé et approprié avec l'aide d'un intervenant.

◆ Saison Jeunes Citoyens Supporters

Au programme :

- Participation à différents tournois du fair-play
- Déplacements à l'extérieur pour supporter le TFC
- Organisation d'un tournoi solidaire à Seysses

- Danse chorégraphique en lever de rideau

- Participation à plusieurs matches au Stadium

◆ Vacances d'hiver

Séjour prévu lors de la deuxième semaine.

NB : Le PAJ est fermé pendant les vacances de Noël, du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier.

+ d'infos :

Tél : 05 61 08 40 39 / 06 71 17 67 35

E-mail : paj@mairie-seysses.fr

AGENDA CULTUREL

Initiation à l'histoire de l'art par Annick ARNAUD

De 18h30 à 20h00 à la salle des mariages. (Inscription conseillée).

Jedi 19 janvier : L'impressionnisme I : Fondation du mouvement et objectifs .

Jedi 2 février : L'impressionnisme II : Les influences, les séries.

Jedi 9 février : Les débuts de la photographie : Niepce l'invente, Nadar, Margaret Cameron... en explorent les possibles.

Jedi 8 mars : Du côté de l'Angleterre : Les peintres Préraphaélites et le mouvement Arts and Crafts.

Jedi 22 mars : L'affiche publicitaire illustrée (Chéret...) : la naissance d'un nouveau domaine de l'art.

Jedi 5 avril : Van Gogh : peindre ses émotions.



Exposition photos "Danse la Terre" par Yves SENEAL

Du lundi 16 janvier au vendredi 17 février à la Médiathèque.

Le photographe tente d'exprimer la relation existante entre la musique et la danse, le rythme et la dynamique corporelle, l'espace et l'énergie. Au même titre qu'un écrit, la photographie reste.



Contes à partir de 6 ans

Mercredi 1er février, 10h30 à la Médiathèque (Inscription conseillée).

« Que mes contes se déroulent comme un long fil de soie...

De ma bouche à vos oreilles, qu'ils vous chatouillent, vous émoustillent, vous laissent quelques étoiles, au fond des yeux... En un mot : qu'ils vous régalent !

Je vous souhaite bon appétit ! » Marie-Pierre Molina

La Bretagne

Samedi 4 février à la Médiathèque.

De 10h à 12h : Animation de Jean-Paul RAULO :

Evocation de l'importance du chant dans la culture bretonne illustrée par des chants de Haute-Bretagne

A partir de 15h : stage de danses bretonnes

(contact et réservation : Médiathèque de Seysses)

Ti-Fest Noz d'hiver

Samedi 4 février, à partir de 20h à la salle des fêtes. Entrée 5€.

L'association "Breizh en Oc" pose ses valises à Seysses pour le "Ti'Fest Noz d'hiver".

"Breizh en Oc" fait la promotion de la culture bretonne depuis maintenant plus de 10 ans dans le pays toulousain.

La soirée sera animée par les artistes de l'association :

- ◆ "Le Bagad Bro Tolosa", (bombardes, cornemuses, percussions);
- ◆ Les chanteurs "Boudu Noz";
- ◆ Le groupe "Un Os dans la Soupe" (cornemuse, chant, accordéon, clarinette, saxo, guitare);
- ◆ Le groupe de chanteurs "Jos Moullec and the Queen Hammam" et plein d'autres surprises...

Buvette avec produits bretons et crêpes.



Exposition photos sur le jazz

En partenariat avec l'ADDA31

(Association Départementale pour le Développement des Arts).

Du lundi 20 février au samedi 10 mars à la Médiathèque.

Concert de Jazz avec le "Big Band 31 cadet"

Dimanche 4 mars, 16h à la salle des fêtes.

Créé en 2008 à l'initiative du Conseil Général de la Haute-Garonne,

cet orchestre de Jazz est formé de jeunes musiciens âgés de 10 à 16 ans,

tous issus des écoles de musique du département.



"Contes pour petites oreilles" par Marie-Pierre MOLINA

Pour les enfants de 6 mois à 3 ans, durée 30 min.

Mercredi 7 mars, 10h30, à la Médiathèque. Réservation obligatoire, places limitées.

Olélé...Olélé..Voilà un p'tit voyage...Au fil de l'eau...Sans bagages..A bord d'un p'tit bateau...

Avec tendresse et poésie, Marie-Pierre raconte pour les tout-petits...mais chut !..

Le vent souffle, les grenouilles coassent, les oiseaux chantent...Olélé..Olélé..

Café littéraire animé par Paul CLAUDEL

Samedi 10 mars, 10h30 à la Médiathèque. Réservation conseillée.



Pour tout renseignement sur les événements organisés par le Service Culturel (Billetterie, réservations) :
Médiathèque de Seysses - 05.62.23.00.63 - mediatheque@mairie-seysses.fr

AGENDA

Décembre

Du côté des associations

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS

Maison de quartier des Aujoulets

Judi 22 à 20h30

- Atelier floral

(date à déterminer)

- Cœnologie

<http://aujoulets.couloume.free.fr>

Janvier

Informations municipales

CONSEIL MUNICIPAL

Judi 19 à 20h30 Salle du Conseil

8 rue du Général de Gaulle (1^{er} étage)

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION

Mardi 10 de 14h à 17h en mairie

Permanence à destination des personnes qui souhaitent faire part de leurs observations sur le projet consultable à partir du 1er décembre en mairie.

Du côté des associations

SOS CYCLO

Vendredi 6

Soirée Galette - Présentation de la saison et prise de licences

www.sos-cyclo-seysses.fr

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 8

Dimanche 15

Samedi 28 & dimanche 29

Ski / Randonnée raquette

Tel : 05.61.56.11.31

<http://seyssesmontagne.webnode.com/>

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS

Maison de quartier des Aujoulets

Mardi 10 à 20h30

Initiation à la généalogie.

Judi 19 à 20h30

Initiation informatique

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Dimanche 15 Bal musette à la salle des fêtes. Orchestre "Aldo Feliciano" - En matinée de 15h à 19h et en soirée de 21h à 1h. 8 € l'entrée -14 € les 2 séances.

Dimanche 29

Au "Casino Théâtre Barrière"

Opéra comique de Johann STRAUSS

"Le Baron Tzigane"

UNE FOULÉE POUR LA VIE

Lundi 23 à 19h - Salle des fêtes

Remise des chèques aux associations "Médecins du Monde" et à la "Ligue contre le cancer".

Février

Du côté des associations

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Dimanche 5 Bal musette à la salle des fêtes. Orchestre "Jérôme Marziani" - En matinée de 15h à 19h et en soirée de 21h à 1h. 8 € l'entrée -14 € les 2 séances.

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanches 12

Dimanches 26

Ski / Randonnée raquette

Tel : 05.61.56.11.31

<http://seyssesmontagne.webnode.com/>

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS

Maison de quartier des Aujoulets

Judi 16 à 20h30

Initiation informatique

Mercredi 29 à 20h30

Atelier floral

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS Maison de quartier des Aujoulets

De novembre à fin mars 3ème vendredi du mois

De 14h30 à 17h30 -Jeux de cartes

CLUB SKI MONTAGNE

Le programme est disponible au siège de l'association 5 pl de la Libération tous les jeudis de 18h à 19h30 <http://seyssesmontagne.webnode.com/>

Mars

Informations municipales

CONSEIL MUNICIPAL

Judi 1er à 18h30 Salle du Conseil

8 rue du Général de Gaulle (1^{er} étage)

Judi 29 à 20h30 Salle du Conseil

8 rue du Général de Gaulle (1^{er} étage)

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Lundi 5

Du côté des associations

SOS CYCLO

Dimanche 4

Reprise officielle des sorties dominicales avec pot de bienvenue dès le retour à la maison du tennis www.sos-cyclo-seysses.fr

VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS

Maison de quartier des Aujoulets

Mardi 6 à 20h30

Initiation à la généalogie

CLUB DU 3ÈME ÂGE

Mardi 6 à 14h - Salle des fêtes

Concours de belote ouvert à l'Interclubs "Groupement de l'arrondissement de Muret"

Dimanche 11 Bal musette à la salle des fêtes. Orchestre "Serge Vergnes"

De 15h à 19h : Bal masqué - De 21h à 1h : 8€ l'entrée - 14€ les 2 séances

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 11

Ski / Randonnée raquette

Tel : 05.61.56.11.31

HORAIRES

Hôtel de ville - En semaine : 9h - 12h / 14h - 18h - Le Samedi : 9h - 12h - Tél : 05.62.11.64.64 - www.mairie-seysses.fr

